

(1)

(N° 213.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 14 JUIN 1873.

CRÉDITS POUR TRAVAUX PUBLICS (1).

AMENDEMENT.

Nous avons l'honneur de proposer à la Chambre l'amendement suivant :

ART. 1^{er}, litt. C, § 22 nouveau : Subside pour travaux d'assainissement
des polders du Pays de Waes fr. 100,000

J. VAN OVERLOOP,
TH. JANSSENS,
S. VERWILGHEN,
D. VLEMINCKX,
DE BAETS.

(1) Projet de loi, n° 121.

Rapport, n° 173.

Amendements, n° 209 et 212.
